2

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION *"des Pays de la Loire"*
Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX
Téléphone nº 66.21.32 Poste 571

Régisseur des recettes DDA
C. C. P. 8604-02 Nantes

N° 534 AD

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant : M. JOURNET

BULLETIN N° 179 DE FEVRIER 1980 - TOUS DEPARTEMENTS .... P 1

RENTABILITE DES TRAITEMENTS FONGICIDES EN VEGETATION SUR BLES ET ORGES D'HIVER

La rentabilité des interventions fongicides sur céréales, est un problème très complexe, l'expérience montrant que l'emploi d'un fongicide peut amener un gain de rendement parfois substantiel dans une situation précise et nul dans une autre. Cette rentabilité varie, de plus, considérablement avec les différentes maladies.

MALADIES DU PIED

- Piétin échaudage - Il est provoqué par un champignon que l'on rencontre uniquement lorsque les céréales se succèdent ; il n'y a pas de fongicides efficaces.

- Fusariose du pied - Cette affection se rencontre toujours en association avec le piétin verse. Elle est tributaire de facteurs agronomiques, et les fongicides utilisés contre les maladies du pied ont sur elle une action limitée.

- Rhizoctone - Ce champignon souvent présent sur les céréales, semble sans incidence sur la récolte ; il n'existe pas de fongicides efficaces pour le combattre.

Dans la lutte contre ces maladies, l'agriculteur peut envisager une amélioration sanitaire, essentiellement par le respect d'un assolement convenable. Il peut, par contre, réaliser de substancielles économies de traitements en raisonnant la lutte contre le piétin verse.

Piétin verse - Cette maladie, redoutable pour les blés d'hiver, que l'on rencontre également sur orges et escourgeons, est toujours présente dans les cultures. Sa virulence et son intensité dépendent de facteurs climatiques et agronomiques. Elle est, heureusement bien combattue, lorsque l'intervention est faite au bon moment. Or, si la Station d'Avertissements donne des indications sur son évolution et la date de réalisation des traitements, c'est à l'agriculteur lui-même de décider de les exécuter ou non, en fonction de ses propres observations et de son type d'exploitation. Il doit d'abord connaitre les facteurs favorables à cette affection. Les facteurs favorables sont les suivants :

+ Date de semis précoce (avant le 1er Novembre), céréale se succédant à elle-même ou à une autre paille (blé ou orge), variétés sensibles (Corin, Hobi), blé après un précédent laissant un fort reliquat d'azote (pois, pomme de terre, colza, tournesol), apport d'azote important, plus de 120 kg/ha, densité élevée, à la sortie de l'hiver (250 pieds au m2).

Par contre, les facteurs défavorables au piétin verse sont :

+ Date de semis tardive (après le 15 Novembre), blé après maïs, variété tolérante (Roazon), variété peu sensible (Top), densité faible à la sortie de l'hiver, fumure azotée modérée (moins de 100 kg d'azote à l'ha).

Or, dans le but d'augmenter les rendements, les techniques de production céréalière évoluent rapidement. L'agriculteur peut alors envisager :

- de semer précocement (dès le 15 Octobre), d'assurer de fortes densités (plus de 250 pieds au m2 à la sortie de l'hiver), d'employer des variétés performantes (Corin, Hobi), d'utiliser de fortes fumures azotées (plus de 160 kg/ha), de semer un blé après un colza ou une autre paille, car la parcelle doit être libérée précocement ; le précédent maïs se trouve donc de ce fait exclu.

Les conditions de production à haut rendement sont donc celles qui rendent la céréale fragile au piétin verse et, de ce fait, rentabilisent le mieux les traitements fongicides.

.../...

Malgré ces conditions favorisantes, l'intervention au stade 1 noeud ne visant que le piétin, 2 noeuds, visant alors, en plus, certaines maladies du feuillage, ne doit pas être aveugle et ne doit être réalisée que lorsque les sondages révèlent la présence d'un pied sur quatre atteint par la maladie. En conséquence, si la virulence de la maladie est faible, les traitements ne sont jamais rentables sur les variétés courantes telles que Top, Hardi, Capitole. Il ne faut en effet, pas oublier qu'il convient d'augmenter le rendement de 3 quintaux par hectare pour compenser le prix des traitements et les conséquences du passage des appareils dans les céréales.

MALADIES DU FEUILLAGE ET DES EPIS

- Rhynchosporiose des orges et escourgeons

Cette maladie, exceptionnelle il y a peu de temps, est maintenant bien connue des agriculteurs. En effet, au cours de trois années consécutives, se sont manifestées des attaques très graves sur la plupart des variétés cultivées.

Contre cette affection, l'intervention ne doit pas être systématique mais raisonnée. Elle est conditionnée en effet par la sensibilité de la variété cultivée, la précocité et l'intensité de l'attaque , le potentiel de rendement de la parcelle. Dans la décision d'intervention que doit prendre l'agriculteur, les conseils de la Station d'Avertissements sont particulièrement utiles car elle le renseigne sur la progression et la gravité de la rhynchosporiose.

Contre cette maladie, les traitements précoces sont les plus efficaces et sont particulièrement rentables lorsque, dès le stade un noeud, la dernière feuille présente des taches.

- Septorioses, oïdium, rouille jaune et rouilles brunes du blé et de l'orge

Ces maladies parfois courantes, peuvent faire courir des risques aux récoltes. Cependant, l'intervention contre elles doit toujours être raisonnée en tenant compte des indications de la Station d'Avertissements Agricoles.

La détermination des seuils d'intervention, contre la plupart des maladies du feuillage et des épis est plus délicate que pour les maladies du pied. On se rappellera que les deux dernières feuilles de la céréale assurant son rendement doivent rester saines, qu'une intervention représente une dépense d'environ trois quintaux et que deux interventions grèvent le revenu de l'agriculteur d'à peu près cinq quintaux par hectare.

ARBRES FRUITIERS

PSYLLE DU POIRIER - Depuis le 29 Janvier, le relèvement des températures a permis une activité importante des adultes, et quelques rares femelles ont déjà déposé leurs tout premiers oeufs. En conséquence, dans la plupart des vergers, les psylles sont capables de pondre.

Dans les parcelles où des dégâts ont été constatés en 1979, il convient donc d'intervenir contre ces insectes, dès que l'état du sol permettra le passage du matériel de traitement.

Profiter, dans la mesure du possible, d'une journée calme et ensoleillée. Effectuer, une pulvérisation copieuse, à l'aide d'un des produits suivants :

- huile jaune : 2 à 3 l. par hl. d'une spécialité commerciale.
- D.N.O.C. : 619 gr. de matière active par hl. d'eau.
- Mélange D.N.O.C. + huile de pétrole : 150 gr. + 2700 gr. de matière active par hl. d'eau.
- Fenvalérate : 10 gr.)
- Permétrine : 8,75 gr.) M.A. par hectolitre d'eau
- Décamétrine : 1,75 gr.)

Il est rappelé que, en plus de leur action contre les psylles et leurs propriétés nettoyantes, les colorants nitrés et les huiles jaunes sont efficaces contre les oeufs d'insectes et d'acariens, ainsi que contre les cochenilles.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
des "PAYS DE LA LOIRE" :

G. RIBAULT.

TIRAGE DU 8 FEVRIER 1980